

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMITE DE PILOTAGE DE LA REFORME DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
« COPIREP »

DAOR N° 001/AOR/FRT/11/GVT/COPIREP/SE/CPM/2023

ACQUISITION DES VEHICULES TERRESTRES POUR LES BESOINS DE SERVICE DU COPIREP

- Lot 1 : Acquisition d'un (01) véhicule 4x4 station wagon hard top haut de gamme ;
- Lot 2 : Acquisition de neuf (09) véhicules 4x4 simple, et ;
- Lot 3 : Acquisition d'une (01) pick-up 4x4 double cabines.

Procès-verbal de la Commission des Marchés

La Commission des Marchés du Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'Etat (COPIREP) s'est réunie le 08 décembre 2023 à 11h30', sous la présidence de Monsieur Alex N'KUSU DONGALA SIYA, Secrétaire Exécutif a.i., pour procéder à l'examen du rapport du Comité d'Evaluation des offres relatives à l'acquisition des véhicules terrestres pour les besoins de service du COPIREP.

Etaient présents :

1) En qualité de membres de la Commission des Marchés :

- Monsieur Alex N'KUSU DONGALA SIYA, Secrétaire Exécutif a.i., Président ;
- Monsieur Albert LIEKE MILAY, Responsable de la Cellule de Communication, Membre ;
- Monsieur Gilbert KADIMA MUKENDI, Responsable de la Cellule des Stratégies, Membre ;
- Monsieur Frederick MASSALA DILUKA, Chargé de Projet/Juridique, Membre
- Madame Ngiola KIMASI, Agent Administrative, Membre.

2) En qualité de rapporteur :

- Monsieur Erick KALONGO TSHIMANGA, Responsable de la Cellule de Passation des Marchés.

3) En qualité d'invités :

- Monsieur Jean-Marie MASITU VANGU, Président du Comité d'Evaluation des Offres ;
- Monsieur Junior KAWATA BWALUM, Secrétaire du Comité d'Evaluation des offres.

Après présentation du rapport d'évaluation des offres établi par le Comité d'Evaluation désigné à cet effet et composée de : Monsieur Jean-Marie MASITU VANGU, Chargé de Projet/Eau (Président), Madame Mireille MANGAZA RAMAZANI, Chargée de Passation des Marchés (Membre), Monsieur Boris BOMBITO BOTOMBA, Assistant Chargé de Projet (Membre) et Monsieur Junior KAWATA BWALUM, Chargé de Passation des Marchés (Secrétaire) et après en avoir débattu, la Commission des Marchés a adopté ledit rapport et a fait siennes les conclusions proposées.



En conséquence, elle déclare attribuer le marché de fourniture des véhicules terrestres pour les besoins de service du COPIREP au concessionnaire CENTRAL MOTORS, pour :

- Lot I : un montant total ne dépassant pas cent quatorze mille (114 000) dollars américains, toutes taxes comprises ;
- Lot II : un montant total ne dépassant pas quatre cent septante-sept mille (477 000) dollars américains, toutes taxes comprises ;
- Lot III : un montant total ne dépassant pas cinquante mille (50 000) dollars américains, toutes taxes comprises.

Soit un montant total ne dépassant pas six cent quarante-et-un mille (641 000) dollars américains, toutes taxes comprises.

La séance s'est déroulée conformément aux procédures prévues par la Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics et ses mesures d'application.

EN FOI DE QUOI, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Kinshasa, le 08 décembre 2023.-

Le Rapporteur de la séance

Erick KALONGO TSHIMANGA

Les Membres présents

Ngiola KIMASI

Membre

Frederick MASSALA DILUKA

Membre

Gilbert KADIMA MUKENDI

Membre

Albert LIEKE MILAY

Membre

Alex N'KUSU DONGALA SIYA

Président